

L'INSPECTION ACADÉMIQUE 13 s'apprête à LICENCIER des professeurs

«Vous, les profs, vous avez la garantie de l'emploi !!! »

Voilà une phrase que l'on entend souvent, sous-entendu, ne vous plaignez pas de vos conditions de travail ou de vos salaires, dans ce contexte de crise, vous êtes protégés ! Et bien, c'est fini ! Il faut le savoir, dorénavant, les fonctionnaires de l'éducation nationale se font licencier. Les conseils de discipline se multiplient partout en France, et dans notre académie aussi, aussi bien au niveau du rectorat (5 conseils disciplinaires depuis janvier 2009) qu'au niveau de l'IA (3 à venir d'ici la fin de l'année). Phénomène qui va encore, c'est certain, se diffuser, brisant ainsi le mythe de la garantie de l'emploi. A croire que le non remplacement des départs à la retraite ne serait pas suffisant pour dégraisser ce ministère de ses fonctionnaires. Une pratique qui a déjà fait toutes ses preuves dans d'autres services publics comme aux Télécom par exemple, dans le cadre de sa privatisation. Le but est simple : faire rentrer progressivement dans les mœurs la possibilité de licencier des profs, faire taire toutes formes de contestation, sanctionner tous ceux qui sortent du rang.

C'est le cas d'Erwan Redon, désobéisseur convoqué le 7 juillet en commission disciplinaire pour « insuffisance professionnelle ». Erwan Redon, professeur des écoles à l'école des Convalescents (Marseille 1er) fait parti des 3000 désobéisseurs. Ceux-ci ont depuis plusieurs mois déjà, entamé un mouvement de résistance et refusent de participer à la mise en oeuvre des nouveaux programmes inspirés par la vision d'une école rétrograde et utilitariste. « Insuffisance professionnelle » : Une expression suffisamment vague pour permettre l'arbitraire le plus inventif lors de l'instruction du dossier.



Mais il se trouve qu'Erwan Redon refuse aussi l'inspection depuis 2005 (droit reconnu par la note de service en date du 13 décembre 1983) et qu'il est bien connu des services académiques (affaire de l'école de la Paix en 2006, qui lui a valu une mise à pied, et qui a envoyé les parents d'élèves devant le tribunal). Citoyen militant, il est aussi engagé dans sa profession : actif dans le RESF, dans les collectif « anti-hiérarchie », « stop fichage » et sa participation à des groupes de recherches pédagogiques innovantes (proche du mouvement Freinet) sans oublier son action syndicale (à l'UDAS et à SUD).

Pour plus de renseignement et pour signer en ligne la pétition de soutien : <http://www.soutienwanredon.org>

Mais Erwan n'est pas le seul, d'autres collègues sont dans la tourmente. Danielle Tozzi, PE à Marseille et à quelques années de la retraite, se voit elle aussi convoquée en commission disciplinaire le 24 juin. Elle n'est ni syndiquée, ni désobéisseuse, ni membre du collectif anti-hiérarchie. Danielle n'est pas une militante, mais après plus de trente ans de bons et loyaux service dans l'éducation Nationale, cette collègue qui a eu le tort de s'affronter à son IEN, est déclarée « insuffisante professionnellement ».

Si Erwan et Danielle sont licenciés, qu'en sera t-il demain de nous tous, enseignants qui défendons une école plus juste ? Si nous laissons faire cette injustice nous devons nous attendre à d'autres licenciements dans les mois à venir.

Sud éducation dénonce fermement ces pratiques répressives et appelle tous les enseignants, de la maternelle à l'université, et tous les usagers de l'Ecole à soutenir ces collègues qui ne sont qu'un exemple parmi d'autres.

Soyons nombreux EN GREVE LE 23 JUIN

(rassemblement à 10h devant la mairie du 1^{er} arrdt)

Rassemblons nous LE 7 JUILLET DEVANT L'IA DE MARSEILLE à partir de 9h